

faire avec dignité et avec honneur. Quand j'ai étudié le problème, je prévoyais précisément le spectacle que nous avons devant les yeux ce soir.

Un MEMBRE: Quel spectacle?

Le très hon. MACKENZIE KING: La tentative de gouverner le pays sans premier ministre à la Chambre et sans... (*Rires.*) Puis-je dire aux honorables membres de l'autre côté que j'ai rappelé cette situation précisément pour les entendre rire. Voilà ce qui ne pouvait pas se faire, à ce qu'ils ont dit. Je ne l'ai jamais dit, et les honorables membres de ce côté ne l'ont jamais dit; mais celui qui est aujourd'hui premier ministre l'a dit.

M. CHAPLIN (Lincoln): Vous n'étiez pas élu.

Le très hon. MACKENZIE KING: A part cela, puis-je signaler à l'attention de mon honorable ami que, bien que j'aie pu personnellement n'avoir pas été élu, le Gouvernement dont j'étais le chef est resté au pouvoir depuis 1921 jusqu'au moment où j'ai démissionné l'autre jour, sans essayer une seule défaite.

L'hon. M. MANION: Il y manquait pas mal de membres.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si le fait qu'il y manquait quelques membres était la raison pour laquelle Son Excellence a refusé de permettre à mon gouvernement de continuer, je me demande quel serait l'effet de cette raison, appliquée au prétendu gouvernement actuel. Il manquait quelques membres?

L'hon. M. MANION: Après deux mois.

Le très hon. MACKENZIE KING: Après deux mois, oui. Mais quelle est la situation actuelle?

L'hon. M. MANION: Jusqu'ici nous n'avons eu que vingt-quatre heures.

Le très hon. MACKENZIE KING: Combien de membres manque-t-il à ce Gouvernement à l'heure actuelle?

L'hon. M. MANION: Je ne veux pas interrompre le très honorable représentant; je répondrai à sa question quand il aura repris son siège.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je le reprends.

L'hon. M. MANION: Alors vous avez fini.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il s'en faut de beaucoup.

[Le très hon. Mackenzie King.]

L'hon. M. MANION: Terminez votre discours, alors.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je puis peut-être poser la question sous une autre forme. L'honorable député demande combien de ministres il manque à son Gouvernement. Je lui demande combien de ministres il a, ce Gouvernement. (*Exclamations.*)

Quelques MEMBRES: Très bien.

L'hon. M. MANION: Nous avons tout ce qu'il faut pour obtenir une majorité.

Le très hon. MACKENZIE KING: Ce pays est gouverné aujourd'hui, malgré toutes les grandes responsabilités d'Etat, par un cabinet qui n'a pas un seul ministre de la couronne au Parlement, qui n'a pas un premier ministre ayant un siège au Parlement; en présence d'une situation pareille, j'affirme que si jamais un premier ministre a eu raison d'exposer que les circonstances commandaient la dissolution, l'état de choses actuel prouve que mon conseil était éclairé. Voici que les affaires du pays sont administrées par un groupe de messieurs dont pas un seul n'est ministre de la couronne, et cela pendant que le Parlement siège.

M. McGIBBON: Vous avez trop de chagrin.

Le très hon. MACKENZIE KING: Toutes les luttes séculaires ont eu pour objet l'avènement d'un régime de gouvernement responsable en vertu duquel toute décision exécutive de la couronne serait prise sur l'avis d'un ministère responsable. Les honorables opposants prétendent-ils qu'ils constituent un ministère responsable?

Quelques MEMBRES: Certainement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Certainement! Voilà qui prouve l'ignorance des honorables messieurs en ce qui concerne le caractère du gouvernement responsable. Mon honorable ami qui dirige le Gouvernement (l'hon. sir Henry Drayton) croit-il que le peuple canadien, les hommes et les femmes qui payent l'impôt nécessaire pour alimenter le trésor public, se contentent un seul instant d'un gouvernement constitué comme l'est celui-ci?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je me contenterai de dire à mon honorable ami que je voudrais que les gens intelligents du pays pussent contempler sa figure en ce moment.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'ai pas très bien saisi la remarque de mon honorable ami, mais je veux terminer ma réponse à l'honorable représentant de Saint-Laurent-